



EN COM'1

Le mag' de Bourges Plus

13

JUILLET 2023

DOSSIER
P.4 à 9



TOURISME

CAP SUR BOURGES

ET SON AGGLOMÉRATION !



Traduction
du dossier
en FALC p.10

FIN DES TRAVAUX DE VOIRIE À SAINT- DOULCHARD

En zone d'activités, les travaux de requalification des voiries rues Amédée Bollée, Charles Boule et Michelin, à Saint-Doulchard se sont achevés en mai dernier. Le montant investi par Bourges plus est de 1 million d'euros

ACTUS ACTUS ACTUS



LE COMPTOIR DE BOURGES INAUGURÉ

Le comptoir de Bourges a ouvert ses portes, au 22 rue Moyenne, le 7 avril dernier. Impulsé par le dispositif « Bourges vie nouvelle » il est une porte d'entrée pour toutes les personnes qui souhaitent s'installer à Bourges et dans son agglomération. Le comptoir accueille également dans ses locaux l'Office du commerce et de l'artisanat (Ocab).

MEHUN-SUR- YÈVRE PASSE EN RÉGIE !

A compter du 1^{er} juillet 2023, la gestion de l'eau potable à Mehun-sur-Yèvre sera assurée en régie directe par Bourges Plus. A la clef, des économies importantes pour les habitants de la commune. Pour les habitants de Mehun, l'abonnement baisse de 93,30 euros et le mètre cube d'eau + assainissement passe de 4,80 euros à 4,47 euros

111 600 € POUR L'AMÉNAGEMENT DU CENTRE BOURG-PLACE DE LA GARE DE MARMAGNE

Cette opération s'inscrit dans la poursuite de l'embellissement et de l'animation du centre bourg de Marmagne. Cet aménagement met en relation la gare, les arrêts de bus, les commerces et services de la place de la gare. Une opération test pour la gestion intégrée des eaux pluviales

LE BOULODROME DE TROUY INAUGURÉ

Le boulodrome de Trouy a été inauguré le 17 mai dernier en présence de Franck Breteau, Maire de Trouy, d'Irène Félix, Présidente de Bourges plus et de Patrick Barnier, vice-président du département du Cher. Philippe Suchaud, champion du monde de pétanque était l'invité d'honneur. Cet équipement a bénéficié d'un fonds de concours de l'Agglomération de 56 102 euros.

EDITO



Le 7 avril dernier, Bourges Plus recevait des mains de Danièle Bouchoule, co-présidente nationale de l'association « Elles aussi » le deuxième prix du Cher des « Marianne de la parité ».

Ce qui est un objet de fierté est aussi un sujet de réflexion.

Bourges Plus compte 38 conseillers communautaires et 31 conseillères communautaires. Pas très loin de la parité en effet. 90 % d'entre eux et elles ont été élus au suffrage universel par les habitants de leurs communes, seules les communes de moins de 1000 habitants relevant d'un scrutin indirect. Une composition qui s'approche de celle des habitants et habitantes de l'agglomération.

Au bureau communautaire en revanche, la représentation est beaucoup moins équilibrée : 13 des membres du bureau sont des hommes, 7 des femmes. Cet équilibre est lié au choix que nous avons fait ensemble de constituer le bureau pour que chaque commune y soit représentée. Le fait que notre pacte de gouvernance affirme que

« Bourges Plus s'engage à encourager la parité en son sein et à définir un plan d'actions en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes » ne suffit pas à rééquilibrer la représentation. Et que la présidente de l'agglomération soit une femme ne modifie pas ce constat !

Bon point en revanche pour notre intercommunalité grâce à des vice-présidences strictement paritaires dans nos commissions et à la présence d'une directrice générale à la tête des services.

Au total, nous sommes les seconds du Cher. Cela en dit long sur la situation très singulière des intercommunalités.

L'association « Elles aussi », en attribuant « ses Marianne de la parité » aux intercommunalités, veut relancer le débat législatif. Et si c'était une bonne idée ?

Irène Félix.

Irène FÉLIX

Présidente de Bourges Plus

SOMMAIRE

DOSSIER
P.4 à 10
TOURISME
(FALC p.10)

P.20 et 21
Centre de tri

P.22 et 23
CETIM

P.24
Gratuité
des bus

P.16 et 17
Finances

ET TOUJOURS...

P.26 Comment ça marche ?

P.27 Temps forts

EN COM' #13
Le mag' de Bourges Plus JUILLET 2023

N° ISSN : 2779-2498 (imprimé) 2779-668 X (en ligne) - dépôt légal : à parution • Directrice de la publication : Irène Félix • Rédacteur en chef : Nicolas Varin • Rédaction : Nathalie Corboeuf / Olivier Chaussy / Maryline Prévost • Photos : Lydia Descloux / Bourges Plus • Conception / Infographie : Camille Baudry / Noémie Léonard • Rédaction et validation du comité FALC du GEDHIF (professionnels et personnes en situation de handicap) • Impression : Imprimerie Léonce Deprez • Tirage : 59 200 exemplaires • Diffusion : Médiapost • Edité par : Communauté d'agglomération Bourges Plus - 22/31 boulevard Foch - 18 000 Bourges • Magazine imprimé sur papier PEFC, chez un imprimeur label imprim'vert • Magazine gratuit



EN ACTIONS



+ 39 %
de touristes
en 2022*



+ 43%
de vente à l'office
de Tourisme en 2022*



Chateau de Mehun

TOURISME : CAP SUR BOURGES ET SON AGGLOMÉRATION !

La nouvelle stratégie de développement touristique de Bourges Plus, présentée en mars 2022, donne ses premiers fruits. Après une très bonne année 2022 en terme de fréquentation touristique, les perspectives pour 2023 sont encourageantes. Retour sur les actions qui séduisent les touristes et font de notre agglomération une destination d'avenir.

L'hôtellerie traditionnelle de l'agglomération a su rebondir et a dépassé les chiffres pourtant déjà encourageants des années d'avant covid. Ainsi, en 2022, les hôteliers ont accueilli 434 114 nuitées, soit 2% de plus qu'en 2019 qui était déjà une très bonne année.

Lors de l'enquête d'après saison touristique (juin-août 2022) 9 professionnels sur 10 se disaient satisfaits de la fréquentation globale par rapport à 2019. Ils étaient même 36% à se dire très satisfaits.

L'Office de tourisme de Bourges Plus (sites de Bourges et de Mehun-sur-Yèvre) a comptabilisé 88 985 visiteurs en

2022 contre 64 058 visiteurs en 2021 (+ 39 %) et 72 500 visiteurs en 2019 (année de référence pré-covid, + 18%). L'année 2022 se démarque donc une nouvelle fois comme une très bonne année.

Les chiffres des ventes à la boutique de l'Office de Tourisme ne sont pas en reste et attestent de la bonne saison 2022 : ils ont connu un bond spectaculaire, avec + 43% de vente par rapport à 2021.

**chiffres de l'Agence de Développement du Tourisme et des Territoires (Ad2t)*

LES PERSPECTIVES 2023 ?

Après la validation en 2022 de la stratégie de développement touristique de l'agglomération, 2023 est une année de mise en œuvre et de développement des projets :

- mise en œuvre du **développement des aires communales de camping-cars** ;
- mise en place du **fonds d'aide aux communes pour le développement des aménagements touristiques** (vélo tourisme et valorisation des espaces naturels) ;
- **préparation du fonds de soutien à l'hébergement touristique** ;
- **étude de positionnement touristique et de rénovation de l'auberge de jeunesse** ;

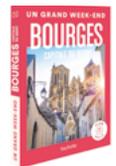
• **publication du guide touristique « Hachette »**, *Un grand week-end à Bourges* en partenariat avec l'Ad2T : le lancement a eu lieu à bord d'une péniche à Paris le 20 juin.

• **développement du tourisme culturel** (Printemps de Bourges, Bourges Contemporain, Nuits Lumières...)

• **nouvelle campagne de communication sur les chaînes de télévision nationales** en partenariat avec le département du Cher et l'Ad2T ;

• **accompagnement des restaurateurs du territoire** en partenariat avec l'Ad2T.

• **soutien à l'université d'été du très haut débit**



PROTÉGEZ L'ENVIRONNEMENT, BUVEZ DE L'EAU EN CARAFE !

Protéger l'eau et préserver la qualité de l'approvisionnement est une priorité pour Bourges Plus.

Attachée à la préservation de ses ressources, la communauté d'agglomération Bourges Plus associe les restaurateurs en offrant des carafes d'eau en verre et des sous-carafes. Pourquoi cette démarche ? L'eau est locale : on n'épuise pas les ressources ailleurs pour nos besoins locaux et on évite des transports coûteux en énergie. Par ailleurs, le verre, c'est pérenne. Cela permet d'éviter la surconsommation de plastique. C'est un geste pour l'environnement, simple et à la portée de tous. Pour les restaurateurs, cela permet une diminution du temps passé sur la gestion des stocks de bouteille. Et en plus, c'est moins cher ! Ces carafes d'une capacité de 800 ml, sont fabriquées en Europe en verre recyclé.

Pour ce projet, Bourges Plus a travaillé avec l'Union des Métiers et des Industries de l'Hôtellerie (UMIH). A ce jour, 12 restaurateurs sont entrés dans le projet : Les Petits Plats du Bourbon, Le Caraï, Le Facteur, La Courcillière, Le Made in Café, La Pasta, El Gringo Latino, Le Bargamelle, Le Vieux Moulin, House Berry Burger, La Brasserie du Lac, le So Much. Merci à eux ! Une belle action pour notre planète.

Si vous êtes restaurateurs et intéressés par les carafes d'eau, vous pouvez contacter notre référent Bourges Plus : Sébastien WELSCH, Chef de service économie résidentielle et touristique, musique
02 48 48 58 18 • sebastien.welsch@agglo-bourgesplus.fr



LES RESTAURATEURS MONTRENT L'EXEMPLE...

Les restaurateurs sont au plus près des enjeux écologiques : produits frais et locaux, gestion de l'eau, des ressources et des déchets. Quelques exemples inspirants...

Ouvert en octobre 2021 à Bourges, la sandwicherie fine, café et pâtisserie « l'Artisane » vit avec son temps. Dès la création de son entreprise, Marion CORBIN a souhaité que celle-ci soit en harmonie avec ses valeurs : conjuguer action sociale, écologique et économique. Aussi pour sa restauration du midi, elle utilise des produits de saison et majoritairement locaux. Sur ses tables, que de l'eau en carafe : ce sont des bouteilles en moins à fabriquer et à recycler. Quant à ses livraisons dans le centre-ville de Bourges, elles sont faites en vélo-cargo...

De leur côté, Christine et Sébastien THEBAULT ont ouvert le Bistrot de l'Abbaye dans le bourg de Plaimpied au printemps 2020, « en plein COVID ». Convaincus par les bonnes pratiques écologiques, ils travaillent des produits issus de circuits courts, ils trient leurs déchets et surveillent leur consommation électrique grâce à un logiciel spécialisé. Ils font la chasse aux « ponts thermiques » qui font s'envoler la chaleur... Et les charges...

Ces deux restaurants récemment installés sont révélateurs de l'offre de restauration innovante et locale proposée aux visiteurs et aux habitants.

Néanmoins, tous deux se heurtent à un problème qu'ils essaient de résoudre : arriver à gérer collectivement leurs déchets alimentaires.



PAROLES DE PROFESSIONNELS !

« En 2022, le volume d'activité a été exceptionnel ! Après le Covid, les gens qui ont été frustrés de ne pas pouvoir bouger ont été pressés de voyager, de consommer. Avec la hausse des prix due à l'inflation, la clientèle a également été plus exigeante, et c'est normal ! »

Alexandre Falleur, Directeur général du groupe GestHôtel

« Avec la candidature de Bourges capitale européenne de la capitale, on a une carte importante à jouer pour attirer encore plus de touristes. Il faut être conscient du potentiel de cette candidature ! Nous avons beaucoup de touristes étrangers et notamment italiens très attirés par notre patrimoine ».

Jessy Mercier, gérant du restaurant Le Facteur, rue Moyenne à Bourges

« C'est notre première saison sur la région après des années de rythme intense à la Rochelle. Nous proposons de la cuisine gastronomique et les clients viennent le plus souvent par le bouche-à-oreille. Avec la crise que connaît la restauration, les futurs recrutements vont être compliqués. Il va falloir s'ouvrir à des profils moins expérimentés mais fortement motivés ».

Lucie Hilaire, co-gérante de la Belle Récolte, à la Chapelle Saint-Ursin

« Lorsque l'on visite Bourges, il y a la cathédrale, bien sûr, les marais, le Palais Jacques Cœur... Et depuis l'ouverture, l'année dernière, de la Villa Monin, l'Office de tourisme a bien joué le jeu en proposant nos ateliers de cuisine et de mixologie. Après la période de Noël où la boutique et le bar ont fait le plein, nous sommes confiants pour cet été. Nous avons trouvé notre rythme et l'intégration de la Villa Monin au parcours des Nuits Lumière est un plus pour la saison estivale ».

Noémie Ferraro et Francis Berthet, Villa Monin, rue Moyenne à Bourges



BOURGES CONTEMPORAIN

4th EDITION

DÉAMBULATION ARTISTIQUE
BOURGES ET ALENTOURS

23 - 06 > 17 - 09 2023

TOUT
L'ÉTÉ

6 expositions

10 ateliers

15 événements

[BIT.LY/BOURGESCONTEMPORAIN2023](https://bit.ly/bourgescontemporain2023)



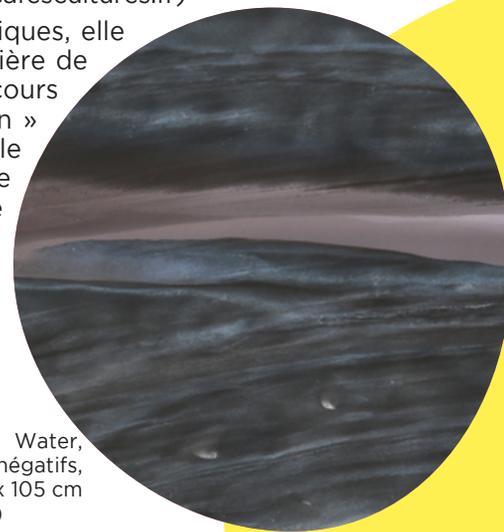
LA CULTURE, NOTRE ATOUT

L'image culturelle de notre territoire est une opportunité que l'agglomération souhaite saisir pour renforcer son attractivité touristique et résidentielle. C'est pourquoi Bourges Plus soutient les cafés, hôtels et restaurant pour l'embauche d'artistes et l'organisation de concerts via le GIP Café-Culture (17 spectacles soutenus en 2022). (voir gipcafescultures.fr)

Conformément à ses orientations stratégiques, elle contribue aussi à la structuration de la filière de l'art contemporain en soutenant le parcours d'expositions de « Bourges Contemporain » qui va connaître cette année une nouvelle dynamique. Elle accompagne également le projet de Bourges candidate à la Capitale Européenne de la Culture 2028.



Alice Da Rold, Negative feedback : Water, détail, 202, Série de photos, négatifs, 3 éléments impression numérique, 73 x 105 cm La Transversale (Lycée Alain Fournier)



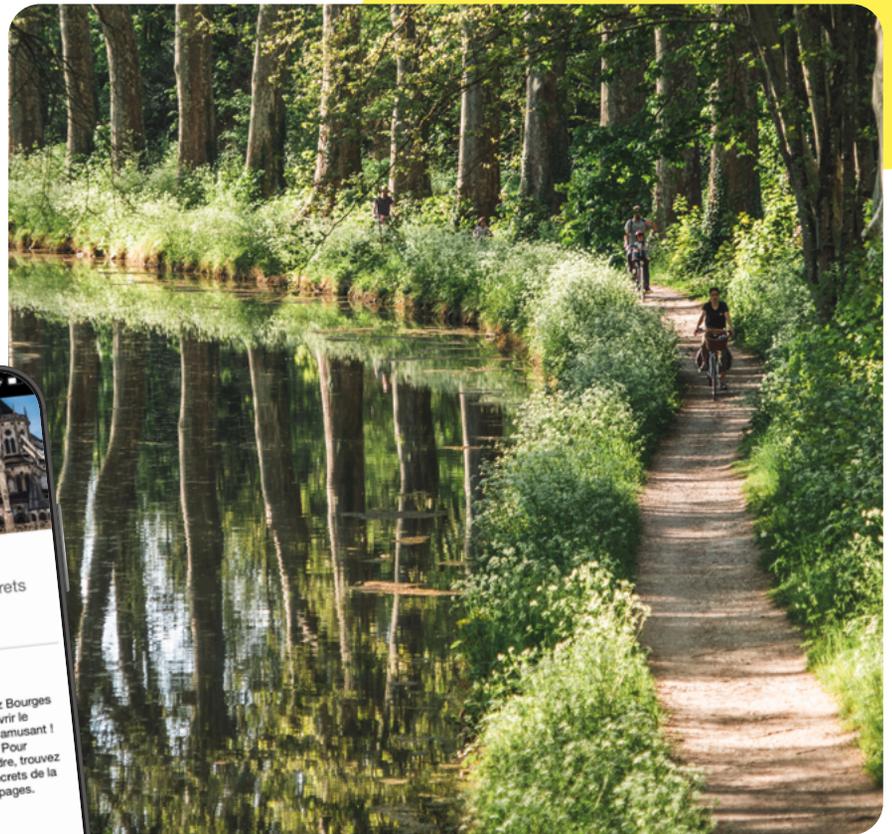
DES IDÉES, DES SORTIES...

Vous souhaitez visiter l'agglomération, découvrir ses richesses et ses coins secrets ?

Rendez-vous donc à l'Office de Tourisme communautaire (Place Simone Veil à Bourges ou Place de la République à Mehun-sur-Yèvre) pour connaître tous les sites et événements dans l'agglomération.

Et, surtout, demandez les codes, gratuits pour la visite immersive de nos 17 communes via l'application « Legendr ».

En effet, grâce au travail des équipes de l'Office de tourisme communautaire « Bourges Berry Tourisme », c'est l'ensemble des villes et villages de la communauté d'agglomération qui est mis à l'honneur avec un circuit qui prend la forme d'une énigme historique.



QUOI DE NEUF SUR LE CANAL DE BERRY ?

L'aménagement du Canal de Berry continue et avance avec la participation de Bourges Plus et des communes traversées. Cette véloroute départementale se nomme « Cœur de France à Vélo ».

Après l'aménagement des pistes cyclables de Plaimpied-Givaudins à Mehun-sur-Yèvre, les études pour la partie Givaudins-Saint-Just sont en cours. En 2024, l'agglomération sera reliée à Tours !

L'aménagement de la véloroute « Cœur de France à Vélo » n'est pas encore terminée mais les chiffres de fréquentation sont déjà très satisfaisants et en augmentation. Ainsi le point de comptage Bourges a connu une augmentation de + 25% de fréquentation en juillet 2022 comparé à juillet 2021, août a connu une augmentation de + 4%. Et sur l'année, c'est + 12% d'utilisateurs de la véloroute comptabilisés à Bourges.

En plus du Cœur de France à Vélo, le département du Cher commence cette année les travaux de la véloroute Bourges - Etang du Puits - Sully sur Loire. L'agglomération de Bourges et ses communes se retrouvent donc au cœur du réseau départemental des véloroutes touristiques.

Pour accompagner ce développement et renforcer l'impact des vélotouristes sur les commerces et services des bourgs et centres-villes, Bourges Plus soutient financièrement l'installation par les communes de haltes cyclables (tables, bancs, panneaux d'information) sur l'axe de ces véloroutes et de stationnements sécurisés en cœur de bourgs et cœur de ville.



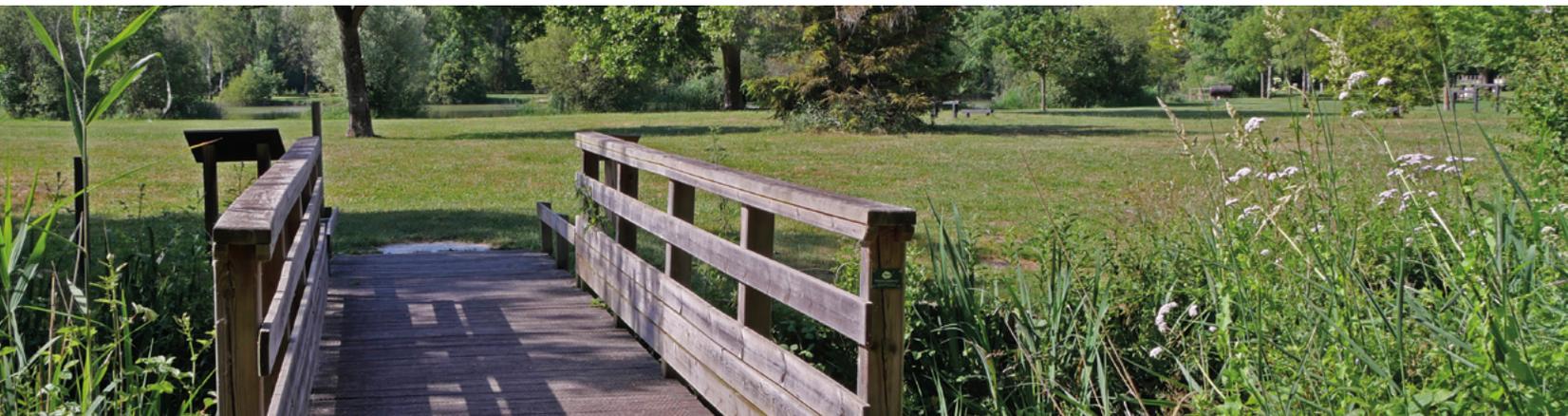
UTILISATEURS DE LA VÉLOROUTE

+ 25 %
de fréquentation en
juillet 2022

+ 4 %
de fréquentation en
août 2022

+ 12 %
de fréquentation
en 2022

PARCOURS TOURISTIQUE DE LA COLONIE DU VAL D'YÈVRE



Sur les bords de l'Yèvre se trouve une page oubliée de notre histoire que la ville de Saint-Germain-du-Puy a souhaité valoriser par un chemin de promenade, entre architecture de la fin du XIX^e siècle et nature généreuse.

Saint-Germain-du-Puy a abrité de 1847 à 1924, la deuxième plus importante colonie agricole pénitentiaire de France où plus de 5000 mineurs considérés comme délinquants se sont succédés pour travailler aux champs et rendre cultivables 450 hectares de marais.

Aujourd'hui, un instructif parcours de quatre kilomètres vous permet de comprendre le projet sociétal porté par son fondateur Charles Lucas, qui souhaitait séparer les enfants des détenus de droit commun.

La promenade vous mènera à travers le quartier du Val d'Yèvre et sur les chemins d'une agréable zone humide. Cette balade touristique qui allie patrimoine historique et environnemental a été réalisée par la commune de Saint-Germain-du-Puy avec l'aide de l'Association des « Amis du Patrimoine de Saint-Germain-du-Puy ».

Trois grands panneaux d'accueil décrivent succinctement le parcours, seize petits panneaux d'information présentent les principaux points d'intérêts rencontrés et une petite grenouille vous guide aux intersections. Des QR codes permettent d'écouter les informations via le site internet de la ville.

Si vous souhaitez prolonger la promenade, le parcours vous mènera jusqu'à l'étang communal et la tourbière de la Sablette aménagée elle aussi pour la visite.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à consulter le site internet de la ville de Saint-Germain-du-Puy.

Bonne balade !



Maison de l'instituteur de la colonie pénitentiaire



Observatoire

« LE MONDE DES ENFANTS »

Un espace détente pour toute la famille situé dans un cadre naturel ombragé sur les rives sud du lac d'Auron, voilà de quoi passer une agréable après-midi ! Un carrousel, des chaises volantes, un petit train avec nouveau parcours, une roue enfantine, un bateau balançoire, un disco-dance, un Discobole... sans oublier l'espace jeux pour enfants (fun house, trampolines, structures gonflables, bain de boules, ballons géants, sulkies et quads à pédales...). Tout un programme de jeux vous attend aux portes de Plaimpied-Givaudins.



DES « VISITES SECRÈTES », DU 21 JUIN AU 28 SEPTEMBRE

L'opération des « Visites Secrètes », organisée par Tourisme & Territoires du Cher propose des visites insolites, gourmandes, nature... Mais aussi des visites d'entreprises du département. Voici un panel des visites (encore) disponibles sur le territoire de l'agglomération. Programme complet et dates sur : www.berryprovince.com

ENTRAIDE BERRUYÈRE

Intégrez l'Entraide Berruyère le temps d'une visite, pour vous imprégner des missions de cette association créée en 1984 qui répond aux premières grandes difficultés d'alimentation des demandeurs d'emploi privés de toute allocation chômage.

LE TANGO BOURGES BASKET

Visitez le lieu de tous les exploits. Le Tango Bourges Basket vous propose de visiter les coulisses d'un lieu incontournable de la Ville de Bourges ; le palais des sports du Prado. Au cours de cette visite, vous aurez l'occasion de découvrir les endroits les plus secrets de l'enceinte et d'apprendre l'histoire du club au plus grand palmarès du basket français. Une visite interactive avec de nombreux lots à gagner.

AÉROCLUB VOL MOTEUR DE BOURGES

Découvrez les coulisses de l'aéroclub de Bourges accompagné d'un pilote qui partagera avec vous sa passion de l'aviation et vous dévoilera des informations sur les avions utilisés, l'atelier mécanique, les locaux.

ATELIER DE L'OLIVIER À BOURGES

L'Atelier de l'Olivier met à votre service son savoir-faire, ses conseils, et ses compétences en matière de réfection de sièges, confection de rideaux, double-rideaux, coussins, et housses.

ATELIERS DE CONSTRUCTION MAISON DE LA CULTURE DE BOURGES

Riches de plusieurs décennies d'expériences, les ateliers de construction de décors de la Maison de la Culture réunissent de multiples compétences autour d'un projet.

BANQUE ALIMENTAIRE DU CHER À BOURGES

Reconnue d'intérêt général, la banque alimentaire du Cher vous accueille le temps de deux visites. Sa mission principale, tout au long de l'année, est de collecter gratuitement, gérer et partager des denrées alimentaires provenant d'industriels ou de grandes surfaces.

LES MILLE UNIVERS À BOURGES

Le temps d'une visite, vous aurez la chance d'accéder aux mille univers, un lieu spécifique consacré au livre autour des outils d'imprimerie traditionnelle.

MISS'TILLE ET COMPAGNIE À PLAIMPIED-GIVAUDINS

Brigitte et Pascal Chaumeau vous invitent à partager un moment de vie en plein cœur des moissons. Ils partageront avec vous leur savoir-faire et leur passion pour la lentille qu'ils cultivent depuis plus de 20 ans. Une visite de l'exploitation et de l'atelier d'ensachage est prévue.

PATAPAIN BOURGES ET SAINT DOULCHARD

Entrez dans les coulisses de Patapain, à travers une visite originale et gourmande ! Partagez l'histoire familiale et découvrez les recettes de fabrication de nos produits.

SAVEURS DES MARAIS À BOURGES

Fondée en 1995, la biscuiterie Saveurs des Marais s'inscrit dans la tradition des produits locaux et prône un travail artisanal de qualité.



QUESTIONS À
Jean-Louis SALAK

vice-président délégué au tourisme,
à l'archéologie préventive
et à la valorisation du patrimoine

Boutique, conseils, visites, agendas en ligne... L'office de tourisme, acteur essentiel dans le développement de la stratégie touristique, offre une multitude de services. Pouvez-vous nous en parler ?

« Un office de tourisme, tout comme un bureau d'information touristique, se doit de proposer aujourd'hui une large panoplie de services à ses visiteurs. Bourges Berry Tourisme s'y efforce afin d'en satisfaire un maximum. Sa boutique est positionnée sur des produits locaux et des objets souvenirs confectionnés principalement par les équipes en interne et par des partenaires sélectionnés pour leurs démarches "qualité". Cela nous permet ainsi d'augmenter la notoriété et l'image de notre territoire véhiculées par nos clients. Les animations, les visites doivent proposer une large gamme pour répondre efficacement aux attentes d'un maximum de visiteurs. Ainsi, nous proposons aussi des outils numériques comme le site internet où les applications nous sont utiles pour aider les touristes à organiser leur séjour. »

En 2022, la fréquentation touristique a été très positive à Bourges. Comment voyez-vous la nouvelle saison d'été ?

« Nous sommes assez optimistes, d'autant que notre campagne de communication nationale, avec le nouveau spot de l'Office de tourisme sur France Télévisions, qui vient de s'achever, va stimuler la demande pour notre destination Bourges et ses environs. Qui plus est, malgré un contexte marqué par l'inflation et la hausse des coûts de l'énergie, les intentions de départ des Français pour cet été restent élevées. La saison 2023 s'annonce donc encore favorable avec également le retour de la clientèle étrangère. Et nous sommes prêts pour leur faire visiter notre beau territoire ! »

Tourisme : Cap sur Bourges et son agglomération !

En 2022, Bourges Plus a mis en place une stratégie pour développer le tourisme.

Le tourisme a eu un effet positif sur l'agglomération de Bourges. Les visiteurs ont été plus nombreux pour les séjours qu'avant le COVID.

En 2023, Bourges Plus a de nouveaux projets pour développer le tourisme :

- plus d'aires de stationnement pour les camping-cars
- du vélo-tourisme
- des campagnes de publicité
- l'accompagnement des restaurateurs

Pour protéger l'environnement et faire des économies, Bourges Plus offre des carafes d'eau en verre pour les restaurants.

Cela permet de consommer l'eau du robinet et d'éviter les bouteilles en plastique.

Des restaurateurs montrent l'exemple sur l'écologie :

- des produits locaux et de saison sont utilisés
- des livraisons se font en centre-ville de Bourges en vélo-cargo
- leurs déchets sont triés

Les touristes étrangers sont attirés par le patrimoine culturel de Bourges et son agglomération, comme la Cathédrale de Bourges, le Palais Jacques Cœur et les Marais de Bourges.

Pour renforcer son activité touristique, Bourges Plus soutient les cafés et les restaurants.

Le programme GIP Cafés-Cultures aide financièrement pour embaucher des artistes et organiser des concerts.

Bourges Plus soutient aussi les expositions culturelles de Bourges et accompagne le projet « Capitale Européenne de la Culture 2028 ».

L'Office de tourisme « Bourges Berry Tourisme » a créé une application « Legendr » pour découvrir 17 communes de l'agglomération.

Un circuit et une énigme historique sont proposés.

Le Véloroute appelé « Cœur de France à Vélo » parcourt le Canal du Berry et continue à se développer.

Bourges Plus soutient financièrement l'installation de haltes cyclables le long des véloroutes et dans la ville.

Les haltes cyclables sont par exemple, les bancs et les tables.



B O U R G E S C O N T E M P O R A I N

4^{ÈME} ÉDITION

DÉAMBULATION ARTISTIQUE
BOURGES ET ALENTOURS

23 - 06 > 17 - 09 2023

**TOUT
L'ÉTÉ**

6 expositions

10 ateliers

15 événements



Bourges 2026
Candidature Capitale Européenne de la Culture 2026-2027



BOURGES



BOURGES
CONTEMPORAIN

[BIT.LY/BOURGESCONTEMPORAIN2023](https://bit.ly/BourgesContemporain2023)

ÉDITO

Bourges Contemporain 2023



Le procédé privilégié qui anime un territoire, dans et avec son écosystème, c'est une force singulière que l'on pourrait nommer: faire lien. La philosophe des sciences Donna Haraway utilise une expression difficile à traduire: *Making Kin*. Difficile, car c'est faire lien comme on fait famille, comme on fait groupe, on fait symbiose, etc.

C'est selon cette dynamique que plusieurs actrices des arts visuels à Bourges et ses alentours se fédèrent, se regroupent, s'associent pour proposer un parcours d'art contemporain aux berruyères et aux visiteur·euses de passage. Les propositions que vous trouverez dans ce programme ont leurs spécificités. Pour autant, vous le sentirez, chacune invite à aller voir les autres. Chaque fois qu'une proposition artistique émeut, comme une drogue bénéfique, elle agit et génère le besoin de poursuivre. C'est le moteur des toutes celles et ceux qui œuvrent pour rendre possibles les expositions et événements auxquels vous assisterez.

Ainsi, vous rencontrez les œuvres d'artistes au long parcours, aux parcours émergents, et parcours faits de bifurcations. Ils et elles viennent d'ici et d'ailleurs. Ils et elles, ainsi que nos équipes réunies, vous attendent pour cette quatrième édition qui regroupe 6 expositions, 10 ateliers et 15 événements à découvrir ici !

Cet événement est soutenu par la Communauté d'agglomération Bourges Plus et la Ville de Bourges.

TU ME MONTRES LES CONTINENTS, JE VOIS LES ÎLES

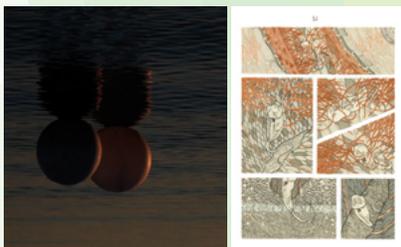
EXPOSITION COLLECTIVE

Esther Hoareau & Thierry Cheyrol

Commissaire d'exposition : Julie Crenn

> Du jeudi 13 juillet au dimanche 17 septembre 2023

> Vernissage le 13 juillet à 18h30



Esther Hoareau, *Eclipse*, 2017, vidéo HD, 02:02 min, Collection FRAC Réunion
Thierry Cheyrol, *Gaïa*, planche 25, 2015, dessin aux feutres couleurs, feutres pointes fines noirs et sanguine, 29,7 cm x 42 cm

Au Château d'eau - Château d'art, Esther Hoareau et Thierry Cheyrol présentent le vivant à l'œuvre ou l'œuvre du vivant. D'une nano échelle à une échelle cosmique, les deux artistes nous invitent à une plongée dans un espace libéré des bornes spatiales et temporelles.

INFOS PRATIQUES

Château d'eau - Château d'art
Place Séraucourt 18000 Bourges

• Entrée libre du mardi au dimanche de 15h à 19h

Tél : 02 48 57 80 13
Site : antrepeaux.net/tu-me-montres-les-continents-je-vois-les-iles



MAKE A SPACE FOR MY BODY

EXPOSITION COLLECTIVE

Esther Ferrer & Brandon Gercara

Commissaire d'exposition : Julie Crenn

> Du vendredi 23 juin au dimanche 17 septembre 2023

> Vernissage le vendredi 23 juin à partir de 18h30 avec au programme discours, performance, verre de l'amitié et DJ Set



Esther Ferrer, *Série - Le livre des têtes / Les choses*, Autoportrait avec chou, 1990/1995, photographie n/b colorée à la main (tirage exposition), 70 x 60 cm - Ugo Watzki, *Dream*, 2021, tirage d'exposition, 90 x 60 cm

Make a space for my body allie les œuvres d'Esther Ferrer (1937, Paris) et Brandon Gercara (1996, La Réunion). Les deux artistes partagent le refus du «spectacle de nos exclusions» (V. Despentes). Elles ont fait de leurs existences des lieux politiques où les corps déclament, dansent, chantent, dénoncent, hurlent, miment ou dévisagent.

INFOS PRATIQUES

Transpalette - Antre Peaux
24-26 route de la Chapelle
18000 Bourges

• Ouverture du mercredi au dimanche de 15h à 19h

• Fermeture estivale du mercredi 2 août au mardi 15 août compris

Tél : 02 48 50 38 61
Site : antrepeaux.net

ÉVÉNEMENTS EN LIEN AVEC L'EXPOSITION

> Samedi 24 juin à 15h

Visite commentée en présence de Brandon Gercara, artiste exposé·e et Julie Crenn, commissaire de l'exposition

> Samedis 15 juillet, 29 juillet et 26 août à 15h30

Visites commentées

> Dimanches 25 juin, 30 juillet et 27 août à 15h30

Visites en famille
Gratuit, sur inscription : transpalette@antrepeaux.net

> Samedi 24 juin à 17h

Performance «Voix amplifiées : Pensées et pratique Kwir» de Brandon Gercara - 5€



SENTIER DES ARTS

EXPOSITION COLLECTIVE

Hélène Barrier, Pascale Chau-huu, Anaïs Dunn, Thomas Mocaër, Mathieu Parot, Jordan Russ, Jonathan Sitthiphonh, David Supper Magnou, Amélie Veysièrè

> Du samedi 1^{er} juillet au dimanche 30 juillet



Le projet Art & Nature place l'Art et la Nature au cœur de son projet d'établissement en valorisant le travail réalisé par les personnes autistes et en ouvrant au public dans un souci de décloisonnement, d'échange, de partage et de rencontre. C'est un projet qui s'inscrit dans le cadre du développement de territoire avec une implication forte des personnes autistes comme actrices au sein d'un réseau partenarial ancré sur ce territoire.

INFOS PRATIQUES

La Châtaigneraie
1265 Route de Bourges
18390 Osmoy

• Ouvert tous les jours de 10h à 17h30

Tél : 02 48 30 71 20
Email : r.ateliers@sesame-autisme-cher.org

Projet réalisé avec le soutien de l'association «Jardins et Santé» et de la Fondation Orange

NEWSPACE MIRROR



EXPOSITION COLLECTIVE

Benjamin L. Aman, Berdaguer & Péjus, Hugo Bosset-Massip, Bureau d'études et Ewen Chardronnet, Xilong Cao, Lucie Dailly, Alice Da Rold, Lilou Dasseux, Andy Grandillon, Ferenc Gróf, Nathan Khodr, Ingrid Luche, Théophile Moreux, Théo Ott, Thibault Pelletier, Xiangheng Peng, Marion Roger-Hourcade, Hélène Smith, Woojung Yim

Commissaires d'exposition : Ferenc Gróf & Ingrid Luche

> Du jeudi 29 juin au dimanche 1^{er} octobre 2023

> Vernissage le 29 juin à 17h



Théophile Moreux : *Sans titre*, extrait du dossier « Lune », gouache contrecollée sur carton, n.d., fonds Moreux, Archives départementale du Cher, Bourges - Alice Da Rold : *Drapeau*, impression numérique, 50x70 cm, 2022

Le projet NewSpace Mirror – du nom de l'atelier de recherche initié à l'Ensa Bourges par Ferenc Gróf et Ingrid Luche – s'appuie sur des archives de l'Abbé Moreux pour tisser des liens avec le New Space. L'exposition s'intéresse aux paradoxes de l'exploration spatiale contemporaine et ses outils de représentation de l'Old Space au New Space.

INFOS PRATIQUES

La Box 9 rue Édouard-Branly 18000 Bourges

• Entrée libre du mercredi au dimanche de 15h à 19h

Tél : 06 07 62 63 38

Email : la.box@ensa-bourges.fr

Site : ensa-bourges.fr



ÉVÉNEMENTS EN LIEN AVEC L'EXPOSITION

> Samedi 1^{er} juillet à 10h30

Petit-déjeuner de La Box en présence de Ferenc Gróf

> Jeudi 28 septembre à 18h

Finissage de l'exposition et concert de musique électroacoustique avec les artistes Stéphane Joly, Katya Shirshkova, Yura Kuznetsov et Moustache Paillettes

ALLONS VOIR !

PARCOURS D'ART CONTEMPORAIN EN PAYS-FORT - 5^{ÈME} ÉDITION



EXPOSITION COLLECTIVE

Elise Beaucousin, Baptiste Debombourg, Laurent Esquerré, David Marin, Frédérique Petit, Martine Schildge, deux diplômés de l'Ensa : Guo Xiaohan, Florian Lecesve

Commissaire d'exposition : Yves Sabourin

> Du samedi 1^{er} juillet au dimanche 17 septembre

> Vernissage le 1^{er} juillet à 15h au Moulin Riche, suivi d'une visite commentée des sites en présence des artistes (16h - 18h).



Allons voir ! se développe sur plusieurs communes du Pays-Fort (nord du Cher). Ce projet vise à valoriser le monde rural par un dialogue entre des artistes et des sites représentatifs de la vie de nos campagnes (granges, lavoirs, silos...). Les artistes participants sont invités à intervenir en réaction aux lieux investis sous forme de créations *in situ*, qui permettent de les découvrir sous un nouveau regard.

INFOS PRATIQUES

Assigny grange pyramidale du Joliveau / Barlieu silos de Badi-neau et lavoir / Concessault le Moulin Riche et lavoir Dampierre-en-Crot / Thou lavoir / Vailly-sur-Sauldre grange pyramidale / Villegenon lavoir / Dampierre-en-Crot. Brasserie Le Press Bitter

• Entrée libre tous les jours sur tous les sites de 10h à 18h

Office de tourisme du Grand Sancerrois

Tél : 02 48 54 08 21

Site : allonsvoir.eu

IG : @allonsvoir.paysfort

FB : @allonsvoir.paysfort

ÉVÉNEMENTS EN LIEN AVEC L'EXPOSITION

> Mardis 25 juillet et 29 août à 16h30

Visites commentées - Gratuit au départ de la Grange de Vailly-sur Sauldre et sur inscription auprès de l'office du tourisme du Grand Sancerrois au 02 48 54 08 21 ou par mail à contact@allonsvoir.eu



Communes participantes : Mairies d'Assigny - Barlieu - Concessault - Thou - Vailly-sur-Sauldre - Villegenon

CE N'EST PAS LA FIN DU MONDE

EXPOSITION COLLECTIVE

Clara Gendre-Wesche & Alice Da Rold

Commissaires d'exposition : Ralf Nuhn et Emmanuel Ygouf

> Du lundi 28 août au mardi 3 octobre

> Vernissage le 7 juillet de 18h à 21h



L'Ensa Bourges s'associe à La Transversale pour offrir à Clara Gendre-Wesche et Alice Da Rold, diplômées de l'Ensa Bourges en 2022, des conditions optimales de résidence et de création artistique. Cette résidence, ponctuée d'ateliers et de rencontres, sera suivie par une exposition de leur recherche commune à la Transversale.

INFOS PRATIQUES

La Transversale 50 rue Stéphane Mallarmé 18000 Bourges

• Ouvert du lundi au vendredi de 14h à 18h

Tél : 02 48 23 11 88

Email : contact.latransversale@gmail.com

Site : lycee-alain-fourmier.fr/formations/la-transversale



ÉVÉNEMENTS EN LIEN AVEC L'EXPOSITION

> Samedi 10 juin de 14h à 18h

Atelier d'ouverture de résidence - Gratuit sur inscription à la.box@ensa-bourges.fr

> Samedis 17 juin, 24 juin, et 1^{er} juillet de 14h à 18h Atelier au sein de l'exposition en construction - Gratuit sur inscription à la.box@ensa-bourges.fr

> Samedi 8 juillet de 14h à 18h

Rencontre avec les artistes et curatrices - Gratuit

> Mardi 3 octobre à 18h

Finissage de l'exposition CE N'EST PAS LA FIN DU MONDE

La Transversale - Lycée Alain Fournier / Bourges - Gratuit

RENDEZ-VOUS

> Dimanche 2 juillet à 16h

• Restitution de la résidence À BRAS-LE-CORPS, avec Céline Ahond, Cécile Colle et les étudiant·es de l'Ensa Bourges (possibilité de pique-nique)

La Nadir - Antre Peaux / Bourges

> Mercredi 12 juillet à 18h

• Restitution du Summer Camp Son - Performance de Lady Keijuro - Gratuit

La Nadir - Antre Peaux / Bourges

ATELIERS

> Les samedis du 10 juin au 1^{er} juillet de 14h à 18h

• Atelier au sein de l'exposition en construction CE N'EST PAS LA FIN DU MONDE

La Transversale / Bourges

> Samedi 8 juillet de 14h à 18h

• Rencontre avec les artistes / curatrices de l'exposition CE N'EST PAS LA FIN DU MONDE

La Transversale / Bourges

> Samedi 8 juillet de 14h à 21h dimanche 9 juillet de 15h à 18h

• Workshop Homo Photosyntheticus avec Maya Minder & Ewen Chardronnet - Gratuit sur inscription à inscription@antrepeaux.net

UrsuLab - Antre Peaux / Bourges

> Du lundi 10 juillet au mercredi 12 juillet de 10h à 18h

• Summer Camp Son avec Nicolas Canot - Renseignements et inscription à inscription@antrepeaux.net

Nadir + Lab'son - Antre Peaux / Bourges

> Samedi 22 juillet de 10h à 18h

• Open Lab - Autour du projet Le Coq de Svar Simpson - Gratuit

UrsuLab - Antre Peaux / Bourges

WEEK-END SPÉCIAL

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE, SAMEDI 16 ET DIMANCHE 17 SEPTEMBRE

• Festival jeune public Antre Mêmes Entrée payante Programme complet sur antrepeaux.net Antre Peaux / Bourges

RENDEZ-VOUS

À VOIR AUSSI

> Du vendredi 16 juin au samedi 8 juillet

- Festival *Les Traversées* de l'Abbaye de Noirlac
Toutes les informations sur : www.noirlac.fr
- Abbaye de Noirlac / Bruère-Allichamps

> Du vendredi 30 juin au dimanche 2 juillet

- Festival *FAA - Filmer l'art et l'architecture*
Toutes les informations sur : www.lesateliersdemoison.com/
- Atomic Cinéma / Aubigny-sur-Nère
- Galerie François 1^{er} / Aubigny-sur-Nère
- Château de Moison / Ivoy-Le-Pré

> Les vendredis et samedis du 21 juillet au 12 août de 21h30 à 23h30

- Balade nocturne *Flâneries lumineuses*
Toutes les informations sur : www.noirlac.fr
- Abbaye de Noirlac / Bruère-Allichamps

> Les dimanches en août

- *Jardins en Fête - Concerts gratuits*
les dimanches d'août à 17h.
Informations et programmation à venir sur le site internet de la ville
- rubrique agenda. www.ville-mehun-sur-yevre.fr
- Dans les Jardins du Duc Jean de Berry à Mehun-sur-Yèvre

> Du samedi 9 septembre au dimanche 24 septembre

- Exposition collective *LA DANSE DES MASQUES*
Toutes les informations sur : www.ville-bourges.fr/site/hotel-dieuHotel Dieu / Bourges



BOURGES
CONTEMPORAIN

Bourges est candidate pour être Capitale européenne de la Culture en 2028. Actuellement au second tour de la compétition aux côtés de Clermont-Ferrand, Montpellier et Rouen, il est plus que jamais important de montrer au jury européen que Bourges a toujours été une terre d'ambitions et d'innovations en matière de culture et que cette dernière fait partie de son ADN.

Bourges Contemporain témoigne de notre légitimité à participer à un concours d'envergure européenne. La fédération, pendant la période estivale, de plusieurs lieux d'art contemporain permet une redécouverte de Bourges et ses trésors : une galerie d'art au sein du Lycée Alain Fournier (la Transversale) mais aussi l'Hôtel Dieu (un symbole du riche patrimoine de la Ville).

L'originalité de la candidature de Bourges 2028 tient également dans sa volonté d'associer non seulement la ville, mais aussi la ruralité environnante. Bourges Contemporain propose des expositions dans le Département du Cher comme aux granges pyramidales, le centre culturel de rencontre de l'Abbaye de Noirlac ou encore à la Châtaigneraie. Autant de lieux qui seront parties prenantes de notre année Capitale et qui sont inscrits dans notre dossier de candidature.

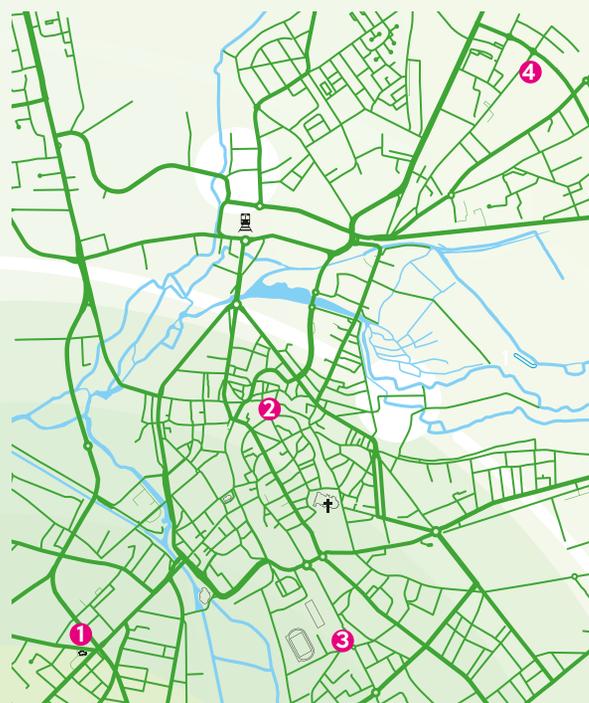
Avec une proposition comme Bourges Contemporain, Bourges 2028 pose déjà les jalons de son ambition pour être "Territoire d'avenir".

DÉAMBULATION ARTISTIQUE

BOURGES ET ALENTOURS

LIEUX

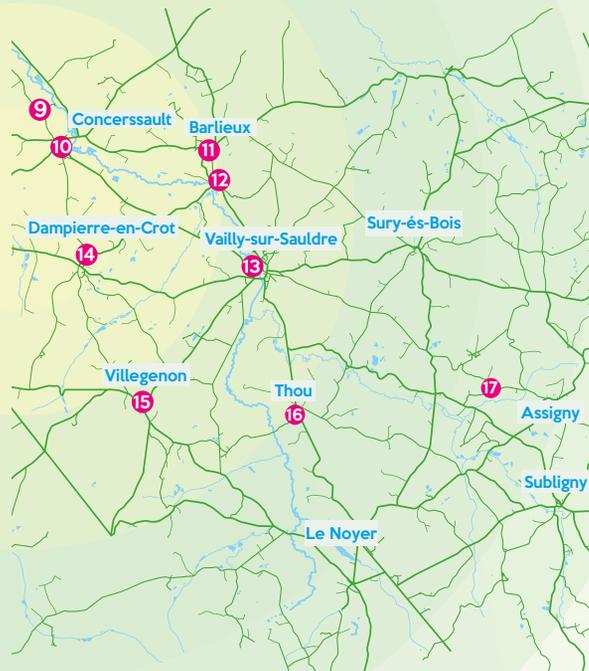
À BOURGES



- 1 **Antre Peaux / Transpalette + UrsuLab + Haïdouc + Nadir**
📍 24-26 route de la Chapelle
- 2 **Galerie La Box / Ensa Bourges**
📍 7 rue Edouard Branly
- 3 **Château d'Eau - Château d'Art**
📍 Place Séraucourt
- 4 **La Transversale / Lycée Alain-Fournier**
📍 50 rue Stéphane Mallarmé
- 5 **La Châtaigneraie**
1265 Route de Bourges
📍 18390 Osmoy



AU PAYS-FORT



- 9 **Le Moulin Riche**
📍 18260 Concessault
- 10 **Lavoir**
📍 1 rue Mère Dieu (derrière l'église) - 18260 Concessault
- 11 **Lavoir**
📍 angles rue Etienne Dolet / rue Madeleine - 18260 Barlieux
- 12 **Silos**
📍 lieu-dit Badineau
18260 Barlieux
- 13 **Grange pyramidale**
📍 2 route de Concessault,
18260 Vailly-sur-Sauldre
- 14 **Micro-brasserie Le Press'Bitter**
📍 1 chemin Le Bourg (derrière l'église)
18260 Dampierre-en-Crot
- 15 **Lavoir (derrière l'église)**
📍 18260 Villegenon
- 16 **Lavoir**
📍 route de Villegenon
18260 Thou
- 17 **Grange pyramidale**
📍 Le Joliveau
18260 Assigny

Soutenu par



BOURGES

Co-fondé par



RETROUVEZ TOUTE LA PROGRAMMATION SUR

[BIT.LY/BOURGESCONTEMPORAIN2023](https://bit.ly/BourgesContemporain2023)





L'AGGLO POUR VOUS

LA PLACE HERVIER VA FAIRE PEAU NEUVE

La place Hervier, point de passage très fréquenté, présente de nombreuses défaillances. Face à cette situation, il faut changer d'ère !

Le carrefour est accidentogène et la circulation y est peu lisible. Les 2 roues n'y sont pas en sécurité et il n'y a pas d'aménagement cyclable. Les revêtements sont vétustes et doivent être refaits.

Côté réseaux, tout est à revoir. Les canalisations d'eau potable sont en mauvais état et le réseau électrique, aérien, est fouillis et disgracieux. Quant au réseau d'évacuation des eaux pluviales, les engorgements y sont fréquents.

Il y a peu d'espaces verts alors qu'ils sont une partie de la solution pour permettre l'infiltration des eaux de pluie et qu'ils régulent efficacement l'élévation des températures urbaines.

Concertation et respect des obligations légales

L'agglomération doit se mettre en conformité avec les normes actuelles. Les espaces publics seront rendus accessibles aux personnes à mobilité réduite. Les réseaux d'eaux pluviales et d'eau potable seront renouvelés. L'éclairage public et la signalisation seront complètement repensés. Les luminaires seront remplacés par des éclairages LED plus économes et pilotés à distance.

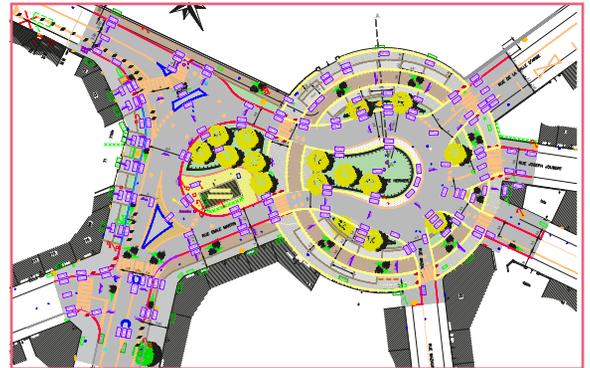
L'accent sera mis sur une meilleure lisibilité pour la circulation des différents modes de déplacement, notamment pour permettre leur cohabitation sans danger. En concertation, avec les riverains et l'association des paralysés de France, une relecture de l'espace public a été effectuée pour permettre les circulations douces, en particulier à vélo. Un nombre de places de stationnement minimum sera préservé. La piste cyclable et les places de stationnement dans l'anneau seront réalisées en revêtement drainant, c'est-à-dire qu'il laissera l'eau s'infiltrer dans le sous-sol et participera à la recharge des nappes phréatiques. Ce qui n'est, bien entendu, pas le cas des eaux de ruissellement sur la chaussée potentiellement polluées.

Les réseaux aériens seront dissimulés pour une esthétique plus contemporaine.

Calendrier prévisionnel

Les travaux d'eau potable se dérouleront en 5 phases. Ils ont démarré en mai et devraient durer 3 mois pour une fin prévue en août prochain.

La voirie et la reconstruction du réseau d'évacuation des eaux pluviales seront programmées à compter d'octobre 2023. Cette étape du chantier est évaluée pour une durée totale estimée à 10 mois. Elle sera suivie par la mise en valeur des espaces verts à l'automne 2024.



Plan de financement

Bourges Plus	
Travaux de voirie et trottoirs + vélo	1 350 000 € TTC
Réfection réseau eau pluviale	254 000 € TTC
Remplacement réseau eau potable	220 000 € TTC
Enfouissement des réseaux	156 000 € TTC
TOTAL	1 980 000 € TTC

Ville de Bourges	
Travaux d'espaces verts	50 000 € TTC
Éclairage public, mobilier, vidéo protection	270 000 € TTC
TOTAL	320 000 € TTC

**TOTAL DE L'AMENAGEMENT :
2 300 000 € TTC**



BUDGET 2023

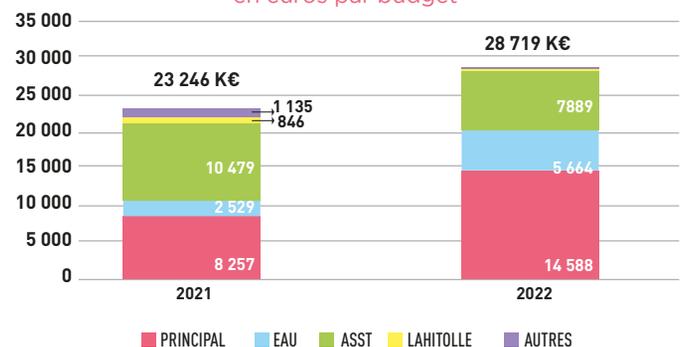
TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE : L'AGGLOMÉRATION INVESTIT

Le budget de l'agglomération pour 2023 a été adopté en mars dernier et les résultats de l'exercice 2022 sont approuvés en juin. Le contexte inflationniste qui succède à la crise sanitaire, n'a pas entamé la situation financière de Bourges Plus qui reste satisfaisante et confirme ses capacités à investir et contribuer au développement du territoire.

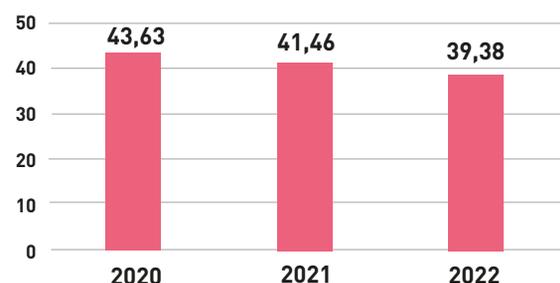
1 - RÉSULTATS 2022 : progression des investissements

Malgré l'inflation qu'elle subit comme toutes les collectivités, et qui a pesé en 2022 et continue de peser en 2023, tout particulièrement sur les charges du secteur des ordures ménagères (+15%), et sur les services de l'eau (+11%) et de l'assainissement (+14%), l'agglomération a accéléré la réalisation de ses investissements. Consolidées avec les budgets annexes, les dépenses d'équipement ont progressé de plus de 23% par rapport à 2021 avec un notable changement de dimension en matière d'eau potable (+124% par rapport à 2021). Dans l'attente de la fin de la construction de la station d'épuration communautaire en 2023 qui nécessitera de mobiliser cette année le solde du financement par emprunt, malgré la progression de ses investissements, Bourges Plus a pu réduire son endettement. Ces résultats ont été obtenus grâce au renforcement des capacités d'autofinancement tout en puisant dans ses fonds propres.

Evolution des dépenses d'investissement en euros par budget



Encours de dette consolidée au 31/12/22 - en millions d'euros



Les ratios du budget principal sont consultables sur le site de l'aggllo : www.agglo-bourgesplus.fr



QUESTION À
Richard BOUDET
Vice-Président
Finances et Solidarités
Communautaires

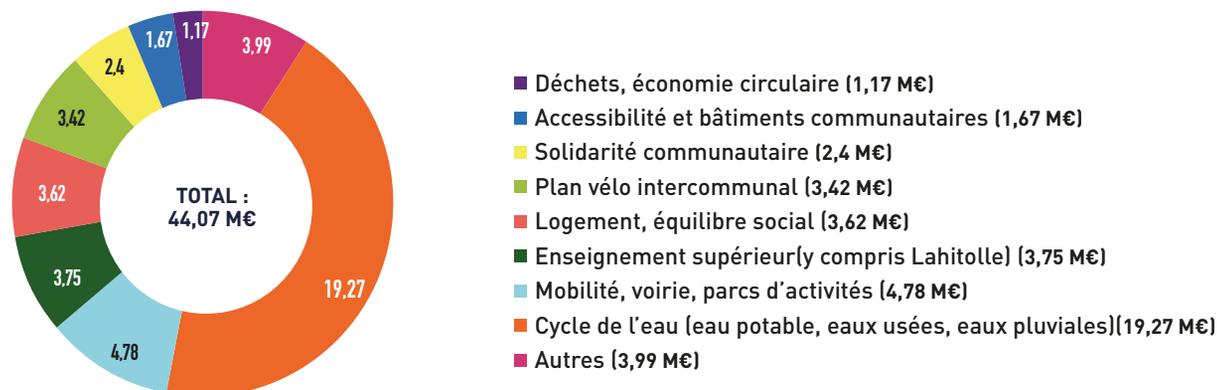
L'agglomération semble relativement épargnée par le contexte national. Est-ce rassurant pour l'avenir ?

« Ne croyez pas cela. Notre assise financière ne permettra pas de faire face à une inflation durable. Nous espérons, comme tout le monde, qu'elle reviendra à un niveau plus faible car cela conditionne également l'évolution des taux d'intérêt qui ont fortement progressé depuis un an. La charge de la dette, aujourd'hui faible, devra rester acceptable à l'avenir ; c'est un critère dont il faudra tenir compte pour vérifier la soutenabilité de notre programme d'investissement. Cela dépendra également du retour de la

croissance économique nationale. En effet, avec la disparition de la CVAE qui fait suite à celle de la taxe d'habitation sur les résidences principales, nos ressources ne seront plus exclusivement liées au développement local, puisque les compensations versées par l'Etat évolueront en fonction de la situation économique nationale. Quand on sait que cela porte sur une recette de 27M€ pour l'aggllo, on mesure mieux les conséquences du niveau de croissance et nos incertitudes pour demain... »

2- BUDGET 2023 : CAP CONSERVÉ EN MATIÈRE D'INVESTISSEMENT

Le budget consolidé 2023 comprend 44€ de crédits d'investissement. La priorité est clairement donnée au cycle de l'eau qui représente plus de 19 M€ dans les domaines de l'eau potable (10,5 M€), des eaux usées (7,31 M€) et des eaux pluviales (1,46 M€). L'ambition est particulièrement forte en matière d'eau potable, les crédits progressant de 57% par rapport au budget 2022 et traduisant la préoccupation de l'agglomération de préserver la ressource en eau. Les efforts sont également à noter en direction de la mise en œuvre du plan vélo intercommunal (3,42 M€), des aides au titre du logement (3,62 M€), du développement de l'enseignement supérieur sur le territoire (3,75 M€ en intégrant l'aménagement du secteur de Lahitolle), et de la mobilité 4,78 M€ (englobant les interventions sur la voirie et les parcs d'activité économique). Sans oublier la solidarité communautaire qui totalise 2,4 M€ de crédits dédiés aux communes de l'agglomération afin de les accompagner dans la réalisation de leurs projets.



Dépenses d'investissement consolidées 2023

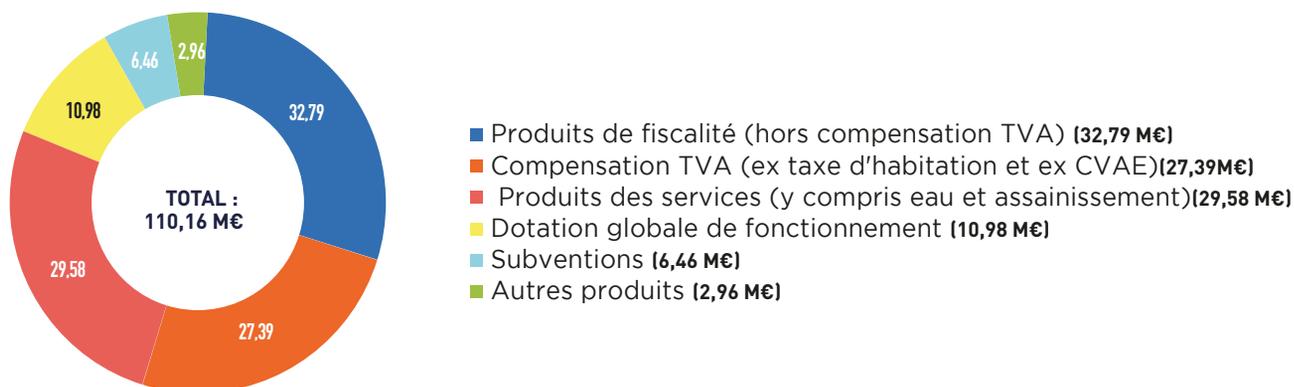
S'agissant du fonctionnement, la prudence est restée de mise en construisant un budget contenant l'évolution des charges de fonctionnement, grâce aux efforts budgétaires demandés pour chaque domaine d'intervention et en priorisant les postes plus particulièrement exposés à l'inflation, notamment les crédits affectés aux ordures ménagères (+19%). L'équilibre du budget a également bénéficié des résultats dégagés l'an dernier. C'était la condition pour conserver une ambition en matière d'investissement.

Les charges de fonctionnement du budget 2023 sont prévues ainsi



Dépenses de fonctionnement consolidées 2023

Les produits de fonctionnement de l'exercice 2023, qui contribuent également au financement des investissements, sont majoritairement constitués de recettes fiscales, avec désormais une part significative de compensation versée par l'Etat sous la forme d'une fraction de TVA au titre de la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales et de la cotisation à la valeur ajoutée des entreprises (CVAE).





ÉCLAIRAGE PUBLIC

ÉCONOMIES ET BIODIVERSITÉ

Mesure phare pour réaliser des économies d'énergie et favoriser la biodiversité, l'extinction de l'éclairage public est appliquée sur l'agglomération Bourges Plus. Détail et enjeux.



LES ZONES D'ACTIVITÉS

Depuis février 2023, l'éclairage public est éteint de 23h à 5h du matin dans les zones d'activités de l'agglomération (Bourges, La Chapelle-Saint-Ursin, Le Subdray, Trouy, Plaimpied-Givaudins). Saint-Doulchard appliquera la mesure, courant 2023.

LES VILLES ET LE MILIEU URBAIN

Chaque commune reste autonome quant au choix des lieux / espaces à éclairer et des circulations (automobiles, vélos, piétons) sur son territoire. Fin 2021, Bourges a rejoint le processus avec un éclairage éteint de 23h à 5h du matin... Une mesure devenue aujourd'hui pérenne, seuls le centre-ville et les grands axes restant allumés. Ainsi, à court terme, 16 des 17 communes de Bourges Plus appuieront sur le bouton « off » une partie de la nuit. Saint-Doulchard a pris l'option de travailler, en priorité, sur la modernisation de son éclairage avec un abaissement de l'intensité lumineuse favorable à la biodiversité nocturne.

LES MOTIFS, LES OBJECTIFS

L'extinction de l'éclairage public s'appuie sur un critère économique (explosion des coûts des énergies) et un critère environnemental. Car qui dit extinction, dit moins de pollution lumineuse... et qui dit moins de pollution lumineuse, dit développement de la biodiversité. De fait, les animaux peuvent se déplacer, nicher, se reproduire grâce à « la trame noire », synonyme de préservation et de restauration d'un réseau écologique propice à la diversité des espèces.



PASSAGE EN LED DU SERVICE ARCHÉOLOGIE

L'été dernier, Bourges Plus a procédé au remplacement de l'éclairage du bâtiment du service d'archéologie préventive. Explications.

Dans le cadre de son Plan climat-air-énergie territorial (PCAET) et de sa politique environnementale, Bourges Plus a remplacé l'éclairage du bâtiment du service d'archéologie préventive, situé dans la Zone Esprit 1. Cette opération s'est déroulée de juin à mi-juillet 2022. Elle a consisté à l'installation de quatre-vingt luminaires LED.

Pour rappel, ce programme est pris entièrement en charge par la communauté d'agglomération, pour un coût total de 14 271 € TTC. La mise en place de ce nouvel éclairage vise à réaliser des économies d'énergies, grâce à un équipement mieux adapté, moins énergivore et toujours performant en matière de rendement lumineux.



CHIFFRES:

Sur 401 commerçants listés en centre-ville, seuls 19 ne respectent pas l'extinction, soit 4.74 %.
Bravo et merci pour la planète !

LA PUBLICITÉ LUMINEUSE DANS LE VISEUR

L'extension des plages d'extinction nocturne des dispositifs publicitaires et des enseignes a été un des objectifs du règlement local de publicité intercommunal (RLPI) adopté en 2020.

Alors que la loi prévoit une plage d'extinction de 5 heures (de 1h à 6h), l'agglomération a choisi de la porter à 8 heures (de 23h à 7h) dans les communes qui accueillent des zones commerciales ou des zones d'activités économiques, et à 10 heures (21h -7h) dans les autres communes.

En étendant ces plages d'extinction, l'agglomération invite les entreprises à limiter leurs consommations d'énergie et à réduire la pollution lumineuse. Ces mesures sont entrées en application en août 2020.

Un état des lieux récent sur le cœur de la ville de Bourges a permis de constater que la grande majorité des commerçants s'était engagée dans cette démarche d'extinction.

DÉCHETS ALIMENTAIRES : BOURGES PLUS EXPÉRIMENTE LE TRI À LA SOURCE

En prévision de l'obligation de séparer les déchets alimentaires du reste des ordures ménagères qui s'appliquera dès le 1^{er} janvier 2024, Bourges Plus va tester différentes modalités de tri sur la deuxième moitié de l'année 2023 :

- A ANNOIX, SAINT-JUST, VORLY ET UNE PARTIE DU QUARTIER DES BIGARELLES À BOURGES, des composteurs ont été donnés gratuitement aux habitants contre un temps de formation.
- A LA CHAPELLE SAINT-URSIN, 20 points d'apport sont installés dans les rues et collectés chaque semaine.
- A BOURGES, CHEMIN DE VILLENEUVE ET DANS LES RUES ADJACENTES, un nouveau bac, marron, pour collecter les déchets alimentaires, a été donné à chaque foyer et collecté chaque semaine.

Pour les habitants concernés par l'expérimentation, la collecte des recyclables et des ordures ménagères passera à une semaine sur deux, afin d'encourager le nouveau tri et de limiter les dépenses. Des bacs jaunes plus grands seront distribués.

Un bilan sera effectué en fin d'année pour prévoir les futures modalités de gestion des déchets alimentaires.





ROUTE DES 4 VENTS : LE CENTRE DE TRI MONTE EN PUISSANCE

L'ensemble des déchets déposés dans les bacs jaunes dans l'agglomération de Bourges Plus sont envoyés au centre de tri aux Quatre Vents, géré par la société publique locale Tri Berry Nivernais (TRIINC). A mi-avril, plus de 1 686 tonnes d'emballages et de papiers ont été collectées, c'est 159 tonnes de plus qu'en 2022 à la même date. C'est un premier bilan très positif de l'engagement de tous les habitants.

Cette hausse de plus de 5% devrait permettre d'atteindre une performance de 58kg / habitant / an de papiers et emballages en 2023, contre 55 kg en 2022, Ce chiffre est conforme aux prévisions de Bourges Plus et de l'opérateur national du tri, CITEO.

ÊTRE VERTUEUX ÇA COÛTE, MAIS ON FAIT ATTENTION

Maintenant que nous pouvons mettre dans le bac jaune des produits tels que les pots de yaourts, les films plastiques, les barquettes en polystyrène, qui allaient l'an dernier dans le bac vert, le poids de la poubelle verte diminue fortement et c'est donc moins de déchets incinérés. Une très bonne nouvelle pour l'environnement.

Et ce n'est pas tout ! Les collectivités de la Nièvre envoient leurs emballages à traiter mais le transporteur ne repart pas à vide. Il ramène les refus, c'est à dire tout ce qui a été mal trié, à Fourchambault dans la Nièvre pour incinération dans une usine appropriée. L'énergie récupérée sert à alimenter une chaufferie urbaine pour les bâtiments publics.

LE TRI C'EST DES MACHINES ET DES HOMMES.

Organisés en 2 équipes, les 40 agents de l'entreprise PAPREC se relaient de 6h à 22h.

Chaque flux sortant, matière première ou refus, est contrôlé manuellement par au moins 2 opérateurs, c'est la caractérisation. Pour une parfaite transparence, l'un d'eux est salarié de la SPL TRIINC (3 agents), l'autre est de PAPREC qui a conçu et qui exploite l'usine.

Le crible à disques

Cette machine trie les déchets suivant leur taille. Ici les objets trop volumineux sont retirés.

L'électro-aimant

Disposé au-dessus du convoyeur, et au départ de la chaîne, il attire tous les métaux ferreux et les relâche vers un compacteur. Destination fonderie.

Le courant de Foucault

C'est un peu le même principe que l'électro-aimant. La machine est réglée pour séparer les objets en aluminium. Ce métal très coûteux à produire en termes d'énergie et d'écologie se recycle à l'infini. Direction fonderie.

Le séparateur balistique

Posés sur un convoyeur vibrant, les petits objets denses descendent et les plus gros objets creux montent. On y sépare les corps plats (journaux, cartons...) des corps creux (bouteilles, pots de yaourts...).

Le trieur optique

Il trie selon la couleur des objets et ainsi sépare les matières plastiques (polystyrène, polyéthylène PET, PPHD...).

Les tapis de tri

Tous les déchets sont, à la fin, contrôlés humainement par des opérateurs qui surveillent la qualité du tri mécanique et retirent les quelques erreurs survenues dans le processus.



J'optimise mon tri en gagnant du volume

Je jette en vrac les pots de yaourt ou de crème, pour gagner du volume je peux les écraser. Je détache les couvercles et opercules ; ils ne sont pas du même plastique. Je mets, aussi, ma barquette en polystyrène ou en PET en séparant le film polyéthylène que je jette également dans le bac jaune.

Attention ! Je n'imbrique pas les objets les uns dans les autres, leur tri pourrait devenir difficile, voire impossible.



SPL TRIINC, c'est quoi ?

La Société publique locale Tri Berry Nivernais regroupe quinze collectivités sur un territoire couvrant trois départements (Cher, Indre, Nièvre) sur deux régions. Chaque collectivité y a un représentant à son conseil d'administration, c'est l'ADN de ce groupement économique à capitaux publics. Alain MAZÉ, délégué au développement des relations entre les Communes et l'Agglomération et au Développement des Services aux Communes, y représente Bourges Plus.



J'ai fait une erreur, que devient-elle ?

Que l'on se rassure, tout finit bien, grâce aux agents du centre de tri.

Mais toute manipulation supplémentaire a un coût payé individuellement par chaque collectivité.

Les ordures ménagères doivent être déposées dans le bac vert, et on ne doit mettre dans le bac jaune que les emballages et les papiers.

Les autres objets doivent être apportés en déchèterie :

- **Les D3E** (Déchets d'équipements électriques et électroniques) : ces objets aux multiples composants nécessitent l'intervention de spécialistes pour en tirer de précieuses matières premières.
- **Les piles** contiennent des produits chimiques parfois très dangereux comme les batteries au lithium.
- **Les textiles** : pour eux, des bacs sont disposés sur l'agglomération et ils sont valorisés sous forme de réemploi ou de matière recyclée.
- **La ferraille** : ici, on parle d'objets trop volumineux pour être triés par électroaimant ou d'autres métaux comme les alliages cuivreux des composants électriques. Ces métaux ont une grande valeur et leur place est dans une déchèterie.
- **Les produits toxiques ou dangereux pour la santé ou l'environnement.** Là pas d'hésitation : déchèterie !
- **Les bombonnes de gaz...** non sérieusement vous n'y pensez pas !

Les sacs noirs opaques sont supposés contenir des déchets non recyclables, ils ne sont pas ouverts et sont envoyés directement en refus.

C'est pourquoi il est essentiel de jeter les déchets recyclables en vrac dans le bac jaune ou le point d'apport volontaire, ou dans un sac transparent.



ENTREPRENDRE

LE CETIM

N°1 FRANÇAIS ET N°2 EUROPÉEN
DE LA FABRICATION ADDITIVE

18 ANS
d'expertise en
fabrication additive

27 ANS
en métallurgie



Le Centre Technique des Industries Mécaniques (Cetim), basé à Bourges, est aujourd'hui l'entité de référence en matière de fabrication additive en France.

La fabrication additive ? Il s'agit d'un procédé de création d'objets tridimensionnels, à partir d'un fichier numérique, via la superposition de fines couches de matière. En clair, le principe de l'imprimante 3D plastique à l'échelle industrielle. Cette technologie permet de produire une plus grande variété de formes, plus complexes, plus légères et tout aussi solides qu'avec les procédés classiques. Ce dans un délai plus court, limitant ainsi les coûts de fabrication pour les entreprises.

Et cocorico (local) ! Le Cetim est aujourd'hui LE centre de référence en France. Une position de leader fruit d'une expertise reconnue en matière de fabrication additive par fusion laser sur lit de poudre développée à Bourges depuis près de 20 ans. La plateforme « **PRINTING Bourges** », opérationnelle depuis le 1^{er} janvier 2023, est le fer de lance du Cetim pour les domaines de l'aéronautique et de la défense. Cette spécificité permet aux PME un accès facilité au réseau d'experts et techniciens de la fabrication additive.

LE CETIM 18 EN CHIFFRES

 **7 sites**
(Sèvres, Saclay, Orléans,
Vierzon, Bourges,
Saint-Etienne, Cluses)

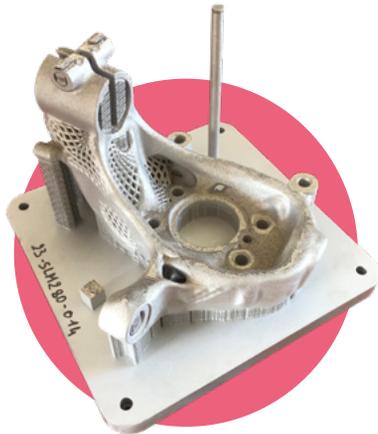
 **40 salariés**
à Lahitolle et sur
le site MBDA
Bourges Aéroport
(ouverture fin 2023)

 **plus de
1 000 salariés**
au Cetim

 **173 M€
de chiffre
d'affaires**
(Cetim)

DATES CLEFS

- 15 SEPTEMBRE 1999 :
création du Cetim-Certec
- JUILLET 2018 :
Cetim-Certec devient Cetim
Centre-Val de Loire (CCVL)
- 16 DÉCEMBRE 2022 :
CCVL devient Cetim et
via ce regroupement
l'acteur n° 1 de
la fabrication additive
en France



LE CETIM, EN BREF

À la croisée de la recherche et de l'industrie, le Cetim, institut technologique labellisé Carnot et membre du réseau Centres Techniques Industriels, est l'outil recherche et développement de 6500 entreprises mécaniciennes, et totalise, avec ses filiales, 1 300 personnes dont plus des deux tiers d'ingénieurs et techniciens.



QUESTION À ...

Jean-Christophe AUGÉ,
responsable des activités
Fabrication Additive du
Cetim et du site de Bourges

Avec cette place de leader national, quelles sont les perspectives et projets pour le Cetim, en particulier sur le site berruyer ?

Le Cetim projette, en lien avec les partenaires industriels régionaux et nationaux, une augmentation de ses moyens matériels : plus 3 à 5 machines et plusieurs millions d'euros d'investissement, avec 5 à 10 personnes de plus dans les 5 ans à venir.



**L'AGGLO
VOUS AIDE**

**BUS
GRATUIT**
À PARTIR DU 1^{ER} SEPTEMBRE

LE 1^{ER} SEPTEMBRE, LE BUS, C'EST GRATUIT !

Fruit d'une volonté politique forte, la gratuité des transports sera effective à compter du vendredi 1^{er} septembre 2023.

Depuis le 1^{er} mai 2021, le réseau Agglobus est déjà gratuit tous les week-ends, du vendredi minuit au dimanche minuit sur l'ensemble des offres Agglobus et cars Rémi du territoire.

LE RÉSEAU AGGLOBUS GRATUIT POUR TOUS ET TOUS LES JOURS

A compter du 1^{er} septembre 2023, les services Agglobus seront gratuits, à l'exception du service de location de vélos Cycloplus. Cela signifie que pour toutes les communes d'Agglobus, toutes les lignes de transport seront accessibles à tous, gratuitement et sans condition de domicile ou de lieu de travail. Ce sera aussi le cas pour le transport scolaire et pour les services de transport à la demande « Vitabus » et « Libertibus ».

Une offre améliorée et renforcée pour mieux desservir le territoire

En plus de la gratuité du réseau, l'offre s'améliore et se renforce :

- Des bus plus tard le soir
- Plus de bus le dimanche
- Des bus plus grands sur les lignes principales
- Plus de Vitabus et de Libertibus
- Plus de vélos



PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT

La gratuité des transports peut aussi avoir un effet fort sur l'environnement. Si certains déplacements effectués aujourd'hui en voiture sont faits demain en bus, cela contribuera à diminuer les émissions de CO2 et de polluants. Agglobus remplace progressivement tous les bus gazoil par des bus roulant au Gaz Naturel Véhicules (GNV) ou aux biocarburants. Aujourd'hui la moitié des bus du réseau roulent au GNV !



UNE MESURE POUR LE POUVOIR D'ACHAT

La gratuité va redonner du pouvoir d'achat aux habitants de l'agglomération. A titre d'exemple, l'économie d'un abonnement de 2 enfants avec 1 pass génération plein tarif sera de 360 euros par an. Pour deux personnes de plus de 65 ans, ce sera 130 euros par an.

COMMENT EST FINANCÉE LA GRATUITÉ ?

La gratuité sera financée grâce à une participation accrue des entreprises via le « Versement Mobilité »*. Aucune compensation financière ou hausse d'impôts ne sera demandée aux habitants du territoire pour permettre cette gratuité des transports.

*C'est une contribution due par tous les employeurs qui embauchent plus de 10 salariés. Elle permet de financer les transports en commun.

+ D'INFOS SUR LE SITE D'AGGLOBUS



ALZHEIMER L'ÉQUIPE SPÉCIALISÉE INTERVIENT DÉSORMAIS SUR TOUTE L'AGGLO

Depuis janvier 2023, le service d'accompagnement personnalisé à domicile destiné aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer a étendu ses missions sur l'ensemble du territoire de l'agglomération. Les 17 communes de Bourges Plus bénéficient désormais de ce service. Un accompagnement pris en charge à 100%.



Le CCAS de la ville de Bourges a été agréé par l'Agence régionale de santé pour porter une équipe spécialisée Alzheimer (ESA) intervenant dans toutes les communes de l'agglomération. Ce dispositif vient compléter l'offre destinée à maintenir le plus longtemps possible à domicile, dans leur environnement familial, les personnes confrontées à la maladie d'Alzheimer ou à des pathologies apparentées.

UN TRAVAIL DE PRÉVENTION

L'équipe spécialisée est appelée à intervenir en amont, au début de la maladie, ou à un stade modéré. La prise en charge dure environ trois mois pour une quinzaine de séances, renouvelables le cas échéant l'année suivante, sur prescription médicale.

L'équipe spécialisée est composée de deux ergothérapeutes qui réalisent la première évaluation du patient à domicile et coordonnent les actions mises en place, de trois assistantes de soin en gérontologie qui assurent les séances de réhabilitation et d'accompagnement au domicile, et d'une secrétaire.

SERVICE GRATUIT

Ce service est entièrement gratuit pour les patients. La prestation fournie par l'ESA est prise en charge à 100% par l'assurance maladie. Aucun frais n'est à la charge du bénéficiaire. Les 45 places financées depuis le 1er janvier et accordées par l'ARS (agence régionale de santé) sont déjà occupées, ce qui témoigne de l'attente, des besoins et des espoirs suscités par ce nouveau service. N'hésitez pas à vous renseigner et à constituer un dossier. Une liste d'attente est ouverte.



COMMENT ÇA MARCHE ?



PAS DE BAC ? PENSEZ AU DAEU !

Vous souhaitez poursuivre des études supérieures ou passer un BTS mais vous n'avez pas le BAC ? Le DAEU, Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires, est fait pour vous ! L'IMEP, en partenariat avec l'Université d'Orléans propose à Bourges une formation diplômante* qui vous permettra de décider de votre avenir.

QU'EST-CE QUE LE DAEU ?

Le Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires (D.A.E.U.) est une véritable seconde chance pour tous ceux qui ont quitté le système scolaire avant l'obtention du baccalauréat. C'est une possibilité de renouer avec les études.

La méthode pédagogique est adaptée à un public d'adultes en reprise d'études : un système souple, progressif, avec des cours par modules capitalisables**, permet aux étudiants de progresser, à leur rythme et selon leur niveau.

POUR QUI ?

Cette formation est accessible aux salariés ou demandeurs d'emploi remplissant 3 conditions :

- avoir au moins 20 ans
- avoir interrompu ses études initiales depuis plus de 2 ans
- avoir travaillé au moins 2 ans

*Cette formation est organisée avec le concours financier du Conseil Régional du Centre-Val de Loire en coordination avec le SEFCO (Service de formation continue) de l'Université d'Orléans.

** le DAEU regroupe 4 modules : français / anglais / histoire / géographie.

QUAND ?

Les cours débutent la dernière semaine de septembre pour prendre fin la deuxième semaine de juin. Le stagiaire peut suivre à sa convenance une ou plusieurs unités de valeur. Ainsi, il est possible de valider un DAEU en une seule ou plusieurs années (maximum 4 ans).

ET APRÈS ?

Ce diplôme confère les mêmes droits que ceux obtenus grâce au baccalauréat. Il permet notamment de poursuivre des études supérieures, ou de passer des concours exigeant le diplôme du baccalauréat.

INFORMATION COLLECTIVE

VENDREDI 31 AOÛT,
de 9 h à 13 h

Inscrivez-vous pour découvrir si le DAEU est la réponse à vos besoins et passez des tests (français, anglais et histoire)

IMEP - CAMPUS LAHITOLLE

Bâtiment Salle d'Armes,
7 rue Michel Marest - 18000 Bourges
02.48.67.58.00

www.imep-bourgesplus.fr





Les Nuits Lumière de Bourges

**Bourges •
17 Mai au 17 Septembre**

Vous pourrez retrouver ou découvrir les 7 scénographies projetées sur les monuments emblématiques de la ville.

Pour cette nouvelle édition, venez également déguster le cocktail d'Ursine, la célèbre mascotte de l'évènement, au sein de la Villa Monin. Vous pourrez même l'apercevoir sur le toit le soir !

L'Office de tourisme vous propose une sélection de produits à l'effigie des Nuits Lumière pour vous permettre de repartir avec un souvenir de cette expérience unique qui illumine notre ville chaque année.

Alors en route, suivez les lanternes bleues !

Informations sur
www.ville-bourges.fr/site/nuits-lumiere



23^e Fête médiévale Mehun-sur-Yèvre • 8 et 9 juillet

Les damoiselles et damoiseaux ont rendez-vous pour festoyer à Mehun-sur-Yèvre, dans la prairie en contrebas du château.

Pour cette 8^e Fête médiévale, nobles seigneurs, hérauts, échoppiers et belles danseuses vous feront revivre l'épopée médiévale de Mehun en musique et facéties. Défilé musical, ripailles, joutes équestres, marché médiéval, carrousel équestre...

Des animations pour le bonheur des petits et des grands !

Entrée gratuite

**Samedi de 10 heures à minuit et
dimanche de 9 heures à 19 heures**

**Programme complet sur :
www.ville-mehun-sur-yevre.fr**

TEMPS PS FORT

Festival d'Acteurs en Berry

**Saint Germain du Puy •
samedi 19 août**

Le festival d'Acteurs en Berry revient pour sa 10^e édition, le samedi 19 août, à 20h30, à la salle des fêtes de Saint-Germain-du-Puy, avec une affiche de prestige ! Francis Perrin, Anny Dupérey, Jean-Claude Zennacker et Gersende Perrin se donneront la réplique sur scène dans « *C'était la belle époque* » (textes de Georges Courteline).

Dès 17 heures, Francis et Gersende Perrin, Anny Dupérey et Patricia Daré seront présents pour dédicacer leurs livres. Enfin, un dîner sera proposé à 19 heures, sur réservation.

De quoi passer une soirée estivale des plus réussie !

Réservation : 06 80 54 87 44

Entrée : 20€

BUS

GRATUIT

À PARTIR DU 1^{ER} SEPTEMBRE



VOTRE RÉSEAU AGGLOBUS LA LIBERTÉ EN



Des bus + tard le soir
+ de bus le dimanche
+ de VitaBus
et de LibertiBus

+ D'INFOS SUR
www.agglobus.com

STU BOURGES
GROUPE RATP

aggloBus
LE RÉSEAU DES TRANSPORTS URBAINS
DE BOURGES ET SON AGGLOMÉRATION